

## **Le Conseil Municipal vote une motion relative au projet de loi de finances 2021**

Le Gouvernement prévoit un plan de relance économique par la mise en œuvre d'un projet de loi de finances pour 2021. Une telle relance sans les collectivités dont les communes est vouée à l'échec. En effet, les collectivités territoriales et les intercommunalités portent chaque année 70 % de l'investissement public (achats de matériels, construction d'équipements...). **Par conséquent, il ne peut y avoir de relance économique sans reprise de l'investissement local.**

Or, les finances et l'investissement des collectivités dont les communes ont fortement pâti des conséquences de la crise sanitaire. **Le Gouvernement n'a absolument pas pris la mesure de la situation financière des collectivités territoriales et de leur rôle central dans le rebond de l'investissement.**

Nous ne pouvons que regretter le cycle infernal de la réduction des recettes des communes mis en œuvre par le Gouvernement qui peut conduire vers une asphyxie financière programmée. Par conséquent ; **il ne pourra y avoir de reprise de l'investissement public local sans soutien financier fort aux collectivités.**

**Par ce projet de loi, l'autonomie de nos collectivités sera amoindrie et augmentera sa dépendance à l'Etat. Les élus locaux, et notamment municipaux, ne doivent pas se réduire à des exécutants d'une politique hors-sol dont les décisions sont prises en totale déconnexion avec la réalité des citoyens.** De plus, il est important de rappeler que les budgets de nos collectivités locales sont toujours exécutés en équilibre alors que celui de l'Etat se veut en déficit permanent.

Dans le contexte de crise que nous connaissons, les communes ont montré toutes leur utilité, leur réactivité et leur inventivité face à une machine étatique parfois longue à se mettre en place. **C'est donc en totale contradiction avec la réalité du terrain que le Gouvernement se prive des moyens de réussir la relance économique en réduisant l'action de nos communes.**

**Par cette motion, nous réaffirmons notre attachement à l'échelon communal. Il est aujourd'hui le meilleur garant des investissements de demain en direction de nos populations et il reste l'interlocuteur privilégié**

**des Français pour pouvoir faire vivre le débat démocratique et laisser entendre sa voix.**

**Par cette motion, nous souhaitons que le Gouvernement revienne sur ces réformes pour redonner les moyens aux communes de garder toute leur place dans le fonctionnement de nos institutions et de continuer à accompagner chaque habitant dans son quotidien en lui assurant des services publics de qualité et au plus près de ses besoins.**

Publié le 15 mars 2021